

Le gouverneur Desroches au Ministre, le 15 janvier 1771

Un document de la Bibliothèque des Ursulines à Quimper

Document coté 12C, IV (volume 10 / 15)

Ce document fournit la date du départ de Desroches de l'île Bourbon, et nous savons par ailleurs¹ que c'est sur *l'Ambulante* qu'il regagna l'Isle de France. Ce départ de *l'Ambulante* de Bourbon le 31 décembre 1770, nous sera utile pour situer le séjour de Commerson à Madagascar et Bourbon.

=====
[A l'Isle de France] le 15 janvier 1771

Monseigneur,

Je suis parti de Bourbon le 31 du mois dernier à 3 heures après midi. J'ai éprouvé dans la traversée toutes les contrariétés possibles, vent contraire, orages, mauvais temps, pluies, et enfin un calme plus désolant que tout le reste.

Malgré cela, Monseigneur, j'ai mouillé ici le 12 de ce mois à 11 heures du matin, je suis bien convaincu de plus en plus par ma propre expérience du préjugé faux que l'on a eu jusqu'ici, et sur la navigation de nos mers dans cette saison, et sur la route qu'il faut faire pour venir de l'île de Bourbon à l'Isle de France.

J'ai eu l'honneur de vous rendre compte dans ma lettre n°157 de l'année dernière de ce que c'est qu'un coup de vent dans ce pays-ci ; combien tout est défigurés dans les récits qu'on en fait de loin, et combien il est facile de prévenir les inconvénients en manœuvrant à l'avance. Car enfin j'ai aujourd'hui la démonstration que jusqu'à ce que le Port Louis soit nettoyé, il vaut mieux recevoir un ouragan à l'île de Bourbon qu'à l'Isle de France, car il ne s'agit que de rassembler de bonne heure son monde à bord, (ce à quoi j'ai pourvu par des ordres très positifs laissés dans toutes les rades de Bourbon) de céder toujours au vent dans sa violence, et comme il tourne autour du compas, on en est quitte pour faire une ou deux fois le tour de l'île, et se retrouver ensuite à sa place. C'est ce qu'ont fait dernièrement quelques vaisseaux, même fort petits, et le 4^e jour ils ont été rendus à leur poste. *Le Gérion*, bâtiment à trois mâts, a manœuvré à peu près de même, et s'en est trouvé aussi bien, et si *l'Indien* et les autres vaisseaux qui ont pris la bordée du Sud, et le parti de mettre à la cape n'avaient pas manœuvré d'une façon opposée, ils n'auraient pas éprouvé les accidents qui les retardent aujourd'hui.

C'est ici l'occasion de vous rendre compte de la façon dont je me conduis dans mes tournées. J'ai déjà fait deux voyages à Bourbon, je compte y retourner, aller à Rodrigue, à Madagascar, peut-être aux Trois Frères². Je tiens dans les vaisseaux sur lesquels je passe, table à mes frais, et, au lieu d'être à charge aux capitaines auxquels il faudrait, comme cela se pratique dans les autres colonies, accorder des gratifications, je les soulage au contraire pendant que je suis avec eux, et ils ont besoin de ce soulagement par la modicité de leur traitement et la cherté des comestibles.

Telle est, Monseigneur, ma conduite en tout. C'est celle d'un homme qui n'est animé que du désir de faire le bien, qui veut arriver tout nu en Europe, et qui ne veut avoir aucune ressource contre les reproches que lui attirerait une façon de faire intéressée ou irrégulière.

Je suis, etc.

[Signé Le Ch. Desroches]

* * *

¹ *Maurice : une île et son passé* Par Antoine Chelin, p.91. Information confortée par un autre document : base-docu=>28 décembre 1770 - Desroches au ministre. A Bourbon, excédé de fatigue.

² Les Trois-Frères : désigne l'archipel des Seychelles.